

Paris,  
le mardi 9 octobre 2012

**Émetteur :** Karine Ceysson-Gillot Tel : 01.45.38.83.24 Télécopie 01.45.38.81.74 kceysson@ucanss.fr

**Objet :** Professionnalisation des fondés de pouvoir et des cadres supérieurs des agences comptables  
(8ème Promotion)

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur l'Agent comptable,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

Plus de 80 fondés de pouvoir ont été diplômés par l'ESSEC depuis 2005. Comme chaque année depuis 8 ans, l'Ucanss met en œuvre, en partenariat avec l'**Essec**, la 8ème promotion visant à la professionnalisation **des fondés de pouvoir et cadres supérieurs des agences comptables** à compter du :

## I - OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce cycle de formation permet aux participants de :

- développer leurs compétences managériales dans les différentes dimensions de leurs fonctions : maîtrise des coûts, contrôle de gestion, contrôle interne, management des hommes et des équipes, pilotage des activités, certification des comptes, systèmes d'information...
- renforcer leur professionnalisme en vue de les préparer aux évolutions de leur environnement : démarche qualité, maîtrise des risques, lutte contre la fraude....
- développer fortement leurs aptitudes à accompagner le changement (négociation, management de projet, conduite du changement...).

## II - PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation, d'une durée de 46 jours répartis sur 8 mois, est à destination :

- des fondés de pouvoir issus d'organismes du Régime général mais également d'autres organismes de Protection sociale,

- des cadres supérieurs des agences comptables,
- voulant acquérir des bases solides dans la gestion économique et financière d'une « entreprise » et contribuer à son développement par une acceptation plus managériale de leur mission.

### III - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à 16 500 € par stagiaire, prix comprenant notamment l'accès aux modules e-learning du catalogue Crossknowledge pendant 18 mois.

Si vous souhaitez faire suivre ce programme à un de vos collaborateurs dans le cadre de votre politique de Ressources humaines, je vous confirme que cette formation constitue une des priorités de financement 2013 de la CPNEFP (le forfait de prise en charge est de 12€/h sur les fonds de la professionnalisation et de 15€/h pour les salariés âgés de 45 ans et plus). Les frais de déplacement (transport et repas) et d'hébergement du stagiaire ne sont pas pris en charge.

### IV - CALENDRIER DE LA FORMATION

Les dossiers de candidatures ainsi que les autres documents (lettre d'information, annexes) peuvent être téléchargés sur le site internet de l'Ucanss ([www.ucanss.fr](http://www.ucanss.fr)) ; les dossiers devront parvenir à l'Ucanss au plus tard le **5 novembre 2012**.

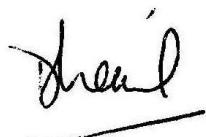
Les entretiens de validation des prérequis se dérouleront les **21 et 26 novembre toute la journée ainsi que le 7 décembre 2012 matin dans les locaux de l'ESSEC à Paris la Défense**. Des entretiens supplémentaires pourraient avoir lieu, si nécessaire, avant le début de la formation.

**Une journée d'information et d'échanges est prévue le 25 janvier 2013 à l'Ucanss de 10h à 13h** à l'attention des directions dont les candidats auront été sélectionnés pour la formation.

Le règlement général des actions de formation nationales s'applique à ce cursus de formation.

En outre, ma collaboratrice, Madame Karine Ceysson-Gillot, responsable du Pôle Offre de Formation se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez également contacter Monsieur François Bouyer, responsable pédagogique du programme à l'ESSEC (bouyer@essec.fr).

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent comptable, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de ma considération distinguée.



Marie-Gabrielle Dubreuil

Directrice du développement  
et de l'accompagnement Ressources Humaines

Document(s) annexe(s) :

- Présentation cycle formation
- Projet stratégique

- Planning générale 2013
- Dossier candidature
- Questionnaire
- Lettre de soutien